

Questions orales

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social): Madame le Président, nous avons reçu le rapport au ministère de la Justice, et nous en faisons la revue immédiatement. Aussitôt que nous serons en mesure de proposer des changements, il me fera plaisir de les annoncer à la Chambre.

* * *

[Traduction]

LE TOURISME

L'ASSOULISSEMENT DES DISPOSITIONS FISCALES IMPOSÉES
PAR LES ÉTATS-UNIS AUX CITOYENS ASSISTANT À DES
CONGRÈS À L'ÉTRANGER

M. David Smith (Don Valley-Est): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre d'État (Petites entreprises) de qui relève les questions de tourisme. Étant donné l'adoption par le Congrès américain d'un projet de loi assouplissant les dispositions fiscales applicables aux citoyens américains assistant à des congrès à l'étranger, le ministre peut-il nous faire part des répercussions de ces modifications sur les grandes régions métropolitaines du Canada, en particulier celle de Toronto?

[Français]

L'hon. Charles Lapointe (ministre d'État (Petites entreprises)): Madame le Président, je pense qu'il est extrêmement... Si les corneilles du Nouveau parti démocratique pouvaient se taire, je pourrais répondre.

Madame le Président, je pense qu'il est fort agréable de pouvoir constater aujourd'hui qu'à la suite des instances faites par le gouvernement actuel, le gouvernement américain, eu égard aux congrès tenus par les Américains à l'étranger, a décidé de changer sa politique de taxation, et je pense que pour l'industrie hôtelière de Toronto, de Montréal et de partout au Canada, il s'agit là d'une des meilleures nouvelles qu'on pouvait recevoir avant la période des Fêtes.

* * *

[Traduction]

AIR CANADA

LE CONFLIT DES AGENTS DE BORD—LES MESURES VISANT À
EMPÊCHER LE DÉCLENCHEMENT DE LA GRÈVE

M. J. R. Ellis (Prince Edward-Hastings): Madame le Président, je ne voudrais pas faire mienne l'attitude négative du député qui siège à ma gauche. Je voudrais donc demander au ministre des Transports s'il a pris des mesures pour s'assurer que les Canadiens désireux de voyager par Air Canada durant la saison des fêtes n'auront pas à subir la menace d'une grève et tous les problèmes que cela entraîne.

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, ainsi que mon collègue, le ministre du Travail, l'a dit lui-même, il y a des raisons d'espérer que la grève sera évitée. Mais quiconque a lu les articles parus dans les journaux ces derniers jours doit savoir qu'Air Canada est en train de prendre des mesures pour remédier à la situation de grève le cas échéant. Ces mesures consisteraient à accorder la priorité aux vols sur de longues distances, étant donné qu'il est plus facile aux gens de trouver d'autres moyens de transport pour les déplacements sur de plus faibles distances. Ces mesures

comprennent également la formation d'un certain nombre de personnes pour remplacer le personnel de bord, le cas échéant.

M. Ellis: Madame le Président, puisqu'il est évident que le gouvernement agit en fonction des sondages d'opinion et étant donné que les derniers sondages démontrent que le public n'est pas prêt à accepter de grèves dans ce secteur, pourquoi le ministre ne fait-il pas face à ses responsabilités et ne s'assure-t-il pas que tous les Canadiens qui désirent voyager puissent prendre leurs vacances dans des conditions normales?

M. Pepin: Les membres du personnel de bord sont en meilleure position que moi d'y veiller. Ce que je tiens à dire à la Chambre est que la société Air Canada prend toutes les mesures nécessaires et qu'elle espère pouvoir faire tout en son pouvoir pour donner satisfaction à ses employés dans cette affaire. Le ministre du Travail a fait allusion à ce qui a déjà été fait. Espérons donc que tout se réglera pour le mieux.

* * *

● (1500)

LES FAILLITES

ASTRA TRUST—DEMANDE D'ENQUÊTE JUDICIAIRE

M. Bill Kempling (Burlington): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. De toute évidence, d'après un article paru récemment dans le *Globe and Mail*, un certain nombre de travailleurs du parti libéral ont réalisé de gros profits grâce aux actions d'Astra Trust en profitant de renseignements émanant de l'intérieur. Ils sont protégés et couverts tandis que des centaines de personnes innocentes y ont perdu toutes leurs économies. Le ministre instituera-t-il une enquête judiciaire au sujet du joli gâchis d'Astra Trust, notamment au sujet des allégations des enquêteurs selon qui un dirigeant du parti libéral aurait exercé des pressions sur le département des Assurances, afin qu'Astra Trust obtienne un permis de société de fiducie après un refus de l'Ontario et trois refus du département des Assurances à la suite d'enquêtes effectuées par les fonctionnaires et la Gendarmerie royale?

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre d'État (Finances)): Madame le Président, j'ai eu l'occasion à plusieurs reprises de répondre à des questions à propos de cette affaire et des sociétés affiliées qui dépendent du gouvernement provincial. J'ai déjà indiqué que la police provinciale de l'Ontario, division des crimes économiques, fait une enquête rigoureuse sur les activités des actionnaires des sociétés Astra Trust et Re-Mor. Le département des assurances collabore avec les enquêteurs, le gouvernement également. Nous sommes tous intéressés à ce que les personnes qui auraient pu être coupables de mauvaises actions dans Astra Trust ou Re-Mor soient condamnées par les tribunaux.

[Traduction]

M. Kempling: Madame le Président, ma question s'adresse au même ministre. Pourquoi le département des Assurances a-t-il demandé à la Commission de valeurs de l'Ontario de ne pas prendre un ordre interdisant toute opération commerciale à Astra Trust, parce que le département voulait se rendre compte des infractions aux règlements commises par Astra Trust? Assurément, un ordre interdisant toute opération commerciale aurait épargné à de pauvres innocents des pertes s'élevant à des millions de dollars.